

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 512 350**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 81 16916**

(54) Jeux casse-tête à partir d'éléments imbriqués.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 63 F 9/06.

(22) Date de dépôt..... 7 septembre 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 10 du 11-3-1983.

(71) Déposant : SARRAU Sylviane. —

(72) Invention de : Sylviane SARRAU.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

## I

La présente invention concerne des jeux casse-tête à partir d'éléments imbriqués, je les appellerai majeurs et mineurs.

Les éléments majeurs sont les formes caractéristiques de l'ensemble des vingt six lettres de l'alphabet et des dix chiffres arabes étant les éléments principes des jeux. Les éléments mineurs sont des formes géométriques qui s'ajoutent à chaque jeu pour lui permettre de s'inscrire dans une surface donnée précise .Chaque surface doit être remplie en totalité sans débordement ni vide. Tous ces éléments sont à angles droits.

10 Ces éléments peuvent être en bois ou en matière dérivée du bois, en métal ou alliages, en ivoire, corne, papier maché, pierre tendre, plastique etc..., façonnés, moulés, comprimés ou injectés d'après des gabarits de précision. Ils peuvent être pleins ou évidés.

15 Le renouveau de l'intérêt des individus pour les jeux dits de société porte aussi sur les difficultés de plus en plus grandes, d'où la fascination pour le jeu individuel dit casse tête.

20 L'invention concerne des jeux qui peuvent être éducatifs tout en étant des passe-temps agréables, puisqu'ils développent l'attention, le sens de l'observation, et la mémoire.

25 Chaque élément s'encastre avec précision dans un certain ordre établit que le joueur doit trouver. Chaque élément est autonome mais dépendant de tous les autres. Aucun élément ne doit manquer pour la régularité du jeu.

Pour une variante décorative certaines pièces peuvent ne pas avoir la même épaisseur, de même que le nombre des éléments mineurs n'est pas limitatif à savoir qu'un élément peut se fractionner ou au contraire plusieurs se fondre en un seul 30 sans que cela change la surface qui les reçoit. En ce qui concerne les éléments mineurs s'emboitant dans les éléments majeurs ils peuvent être supprimés; ils seront alors peints ou gravés dans la masse. Selon aussi la taille du jeu.

35 Les voyages fréquents, les longues attentes, nécessitent des délassemens, des distractions et il sera facile d'avoir dans sa poche ou son sac un modèle plus petit pouvant dans ce cas être fait d'éléments magnétiques.

L'invention sera mieux comprise avec les descriptions qui vont suivre et avec les dessins annexés donnés à titre d'exemples nullement limitatifs quant aux dimensions et aux éléments géométriques.

La figure I montre le graphisme de l'ensemble des caractères de l'alphabet, des chiffres et d'un choix d'éléments géométriques.

La figure 2 montre le jeu de l'alphabet, constitué avec des éléments de la fig.I répertoriés.

La figure 3 montre le jeu des chiffres constitué avec les éléments de la fig. I restants et correspondants.

Les figures 4 et 5 montrent les deux jeux avec une interprétation différente des éléments mineurs. La surface reste la même, les éléments majeurs sont immuables.

REVENDICATIONS

- I Jeu du type casse-tête caractérisé en ce qu'il comporte un ensemble de pièces s'imbriquant les unes dans les autres pour reconstituer une surface précise donnée.
- 2 Jeu selon la revendication I caractérisé en ce qu'il comporte vingt six pièces correspondant aux vingt six lettres de l'alphabet et vingt deux éléments géométriques qui servent à compléter la surface donnée.
- 3 Jeu selon la revendication I caractérisé en ce qu'il comporte dix pièces correspondant aux dix chiffres arabes et treize pièces géométriques qui servent à compléter la surface donnée.
- 4 Jeu selon la revendication I caractérisé en ce qu'il comporte des pièces s'imbriquant les unes dans les autres chaque autonome mais dépendante de toutes les autres.

1/3

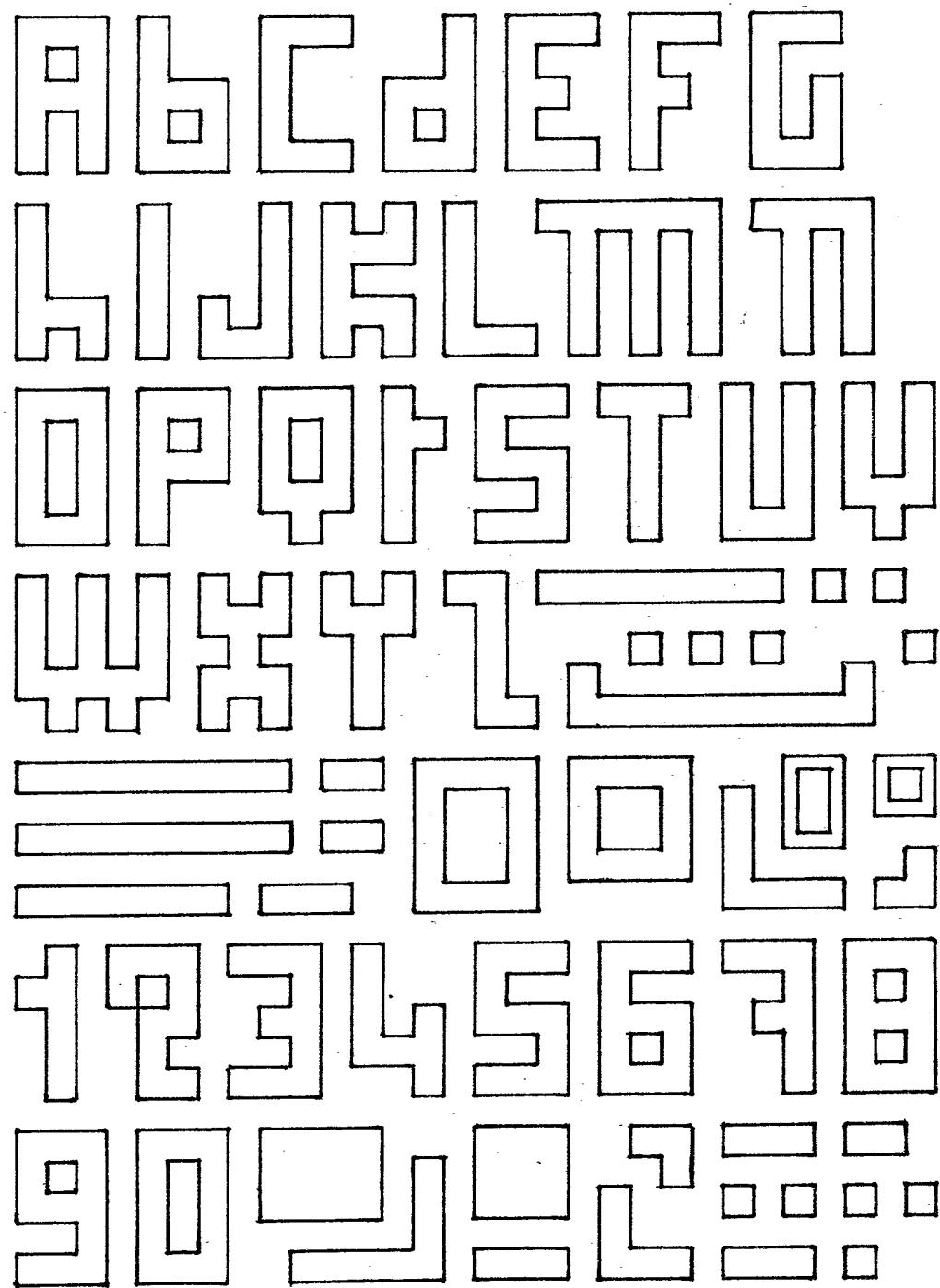


FIG. 1

2512350

2/3

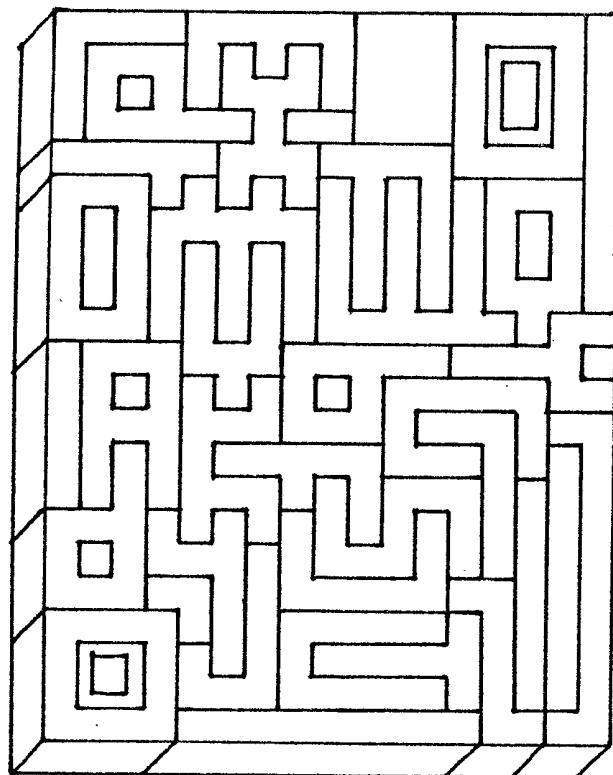


FIG. 2

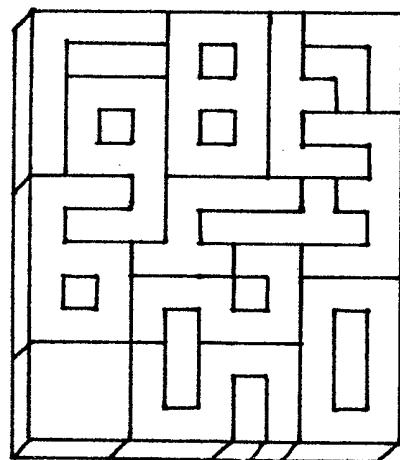


FIG. 3

2512350

3/3

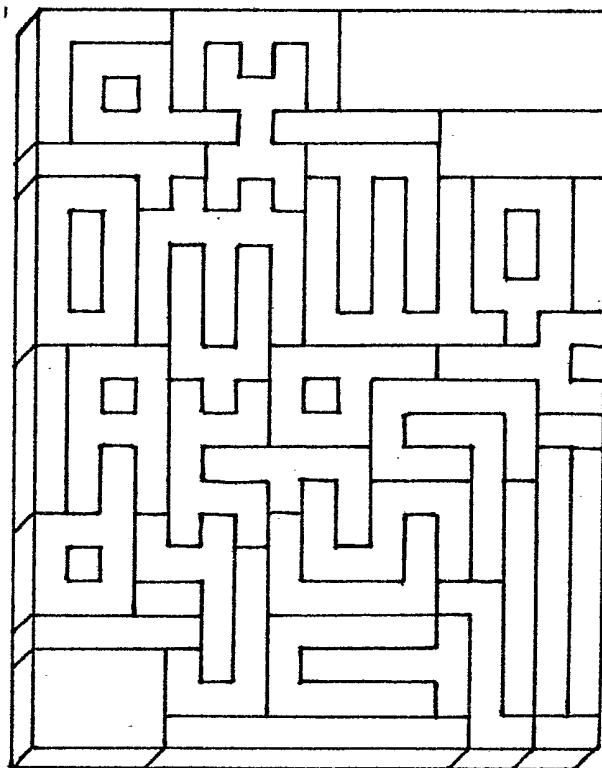


FIG. 4

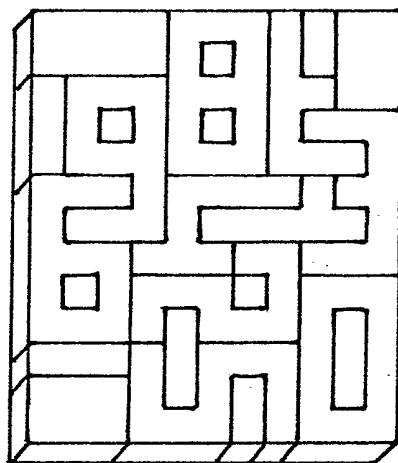


FIG. 5